

Zeitschrift:	Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse
Herausgeber:	Verband Schweizerischer Privatschulen
Band:	34 (1961-1962)
Heft:	12
Rubrik:	Aus dem Wirken der Privatschulen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mand zum Vorwurf machen kann», gebührt mein Dank und meine Anerkennung. *Edwin Kaiser*

Literatur über Autorität — Disziplin — Gehorsam

Foerster F. W.: Autorität und Freiheit. 1922
Meng H.: Zwang und Freiheit in der Erziehung. Huber, Bern, 1953
Moor P.: Gehorchen und Dienen.
Plattner E.: Gehorsam. E. Klett-Verlag, Stuttgart, 1959

Spieler J.: Die Erziehungsmittel. Walter, Olten, 1944
Strohal R.: Autorität. Herder, Freiburg. Vom Wesen und dem Sinn der Autorität. Universitätsbund Innsbruck, 1955
Schlirske O.: Autorität heute. 1957
Gabert E.: Autorität und Freiheit in den Entwicklungsjahren.
Schober Th.: Die Frage nach der Autorität in der Erziehung.
Tischhauser G.: Wahre und falsche Autorität.
Heuchler B.: Einige wichtige Bedingungen für die Erziehung zur bewußten Disziplin.
Schumacher Edgar: Umgang mit Menschen und Menschenführung.

A U S D E M W I R K E N D E R P R I V A T S C H U L E N

Exposition nationale
(rapport de M. Nicolet)

L'enseignement privé fait partie de la section «Art de vivre». Il semble que le sujet «enseignement» intéresse les pédagogues de différentes tendances et de toutes catégories, dont notre Fédération. Les différentes associations ou groupements intéressés à la section «Art de vivre» ont fondé un premier comité dont le président est M. Knecht, de l'enseignement public. L'organisation interne du comité sera bientôt mise sur pied. Ce premier comité d'étude n'est pas un comité de travail; son but est, en quelque sorte, de se mettre d'accord sur un certain nombre de thèmes que cette section devrait pouvoir illustrer. Il y aura à disposition un pavillon de 600 m² environ consacré à l'enseignement et l'exposition en supportera dans une très large mesure les frais d'organisation. Les exposants n'auraient donc pas à payer grand' chose.

Les thèmes se rapporteraient avant tout aux préoccupations des écoles officielles. Au point de vue de l'enseignement privé, cette question n'est pas d'un grand intérêt. Les délégués devaient prendre position sur des questions de culture. La discussion a été assez générale mais peu approfondie. Il est à relever que ces considérations sont vraies non seulement pour le pavillon de l'enseignement, mais pour toute l'exposition. L'illustration des slogans ne s'avère pas très facile, particulièrement dans le domaine de l'enseignement. Pour que cela devienne plus précis et que la réalisation ne soit pas confiée uniquement aux architectes de l'exposition, il a été décidé que, à part ce premier comité d'étude, un comité de travail devra être créé. Dans ce comité de travail, le vice-président devra être un membre de notre Fédération, qui représente tout l'enseignement privé. C'est ce comité de travail qui aura quelque chose d'intéressant à faire et essayera de donner aux architectes du pavillon des idées pour la réalisation visuelle et auditive des principes émis. Peut-être faudra-t-il reprendre l'idée d'une classe active qui serait conduite par des maîtres des écoles publiques ou privées; un certain enseignement pourrait s'y prêter, mais cela n'est, pour l'instant, qu'à l'état de suggestion.

Les interventions de M. Nicolet au sein de cette commission ont eu jusqu'à maintenant pour but de montrer que notre Fédération existe. L'exposition ne doit pas être un moyen de réclame, mais si l'on vise à introduire des nouveautés dans l'enseignement, on doit tenir compte du fait que nous existons.

*

L'organisation pédagogique —
La sélection et l'orientation des élèves

On constate tout d'abord qu'il existe parmi nous deux types d'écoles: celles qui préparent à un examen déterminé (p. e. maturité fédérale); celles qui préparent directement à une carrière déterminée (p. e.: écoles de secrétaires, écoles de

couturières). En revanche, les «finishing schools» ou écoles de simple culture générale n'existent plus guère, même parmi les pensionnats de jeunes filles.

Un problème se pose alors: que faire des élèves qui ont leur place chez nous justifiée par des raisons psychologiques (p. e. parents divorcés), auxquels nous sommes humainement attachés, mais qui se révèlent incapables de satisfaire aux exigences de programmes déterminés par le but précis que s'est fixé chaque école dans le domaine des études? Diverses solutions sont possibles qui, elles-mêmes, dépendent dans une grande mesure de l'âge des élèves en question:

- a) Un groupe de culture générale, séparé des classes régulières,
- b) Elèves auditeurs vivant et travaillant dans une classe régulière. Les uns trouvent cette formule fâcheuse, parce que ces auditeurs constituent une tentation pour les élèves réguliers paresseux; les autres affirment que, souvent, ces élèves qui ne sont pas hantés par l'examen, sont utiles dans les classes.
- c) Elimination de ces élèves après une année d'essai ou après le redoublage infructueux d'une classe. Se pose alors la question de l'orientation de l'élève éliminé qui doit être l'objet de beaucoup de sollicitude, de bienveillance: il faut souvent vouloir le bien d'un élève contre les préjugés de ses parents.
- d) Tronc commun pour les élèves de diverses aptitudes jusqu'à seize ans. Orientation des non-scolaires à ce moment-là et préparation très poussée en deux ans de ceux qui vont vers les examens pré-universitaires.
- e) Dans les écoles qui n'ont pas d'élèves âgés de plus de quatorze ans, on peut garder les élèves faibles, les aider et les soutenir pour laisser ouvertes les chances d'avenir. Mais il faudra bien admettre, à seize ans au plus tard, que l'élimination d'un élève n'est pas une solution de facilité, n'est pas cruelle: au contraire, elle est dans l'intérêt de l'élève pour qui l'on recherche une juste orientation post-scolaire et professionnelle.

Il est certain que la récupération d'élèves en apparence perdus pour les études a ses avantages (utilité pour la communauté nationale qui pourrait être privée de bons éléments dont le développement intellectuel a seulement été tardif), mais aussi ses inconvénients (il ne faut pas laisser nos écoles être envahies par les cancrels et les ratés dont les parents ont de l'argent).

De là, on passe aux problèmes plus pratiques de l'organisation pédagogique proprement dite: organisation des classes, nombres d'heures de leçons, répartition des enseignements et desiderata au sujet de la maturité fédérale. Les écoles catholiques, influencées par le cartésianisme français, voudraient un règlement fédéral fixe et fixé qui engendrerait ipso facto des programmes fixes et identiques dans toutes les écoles. Contre cette tendance, les libéraux font valoir que la liberté laissée aux écoles privées par l'esprit même du règlement fédéral est un bien précieux que nous aurions grand tort de ne

pas vouloir payer des inconvénients inhérents à la liberté.

Le regroupement des écoles de maturité se réunira en automne pour reprendre l'étude de ce grave problème.

On en vient ensuite au problème très complexe et très important de la sélection préalable des élèves. Quatre formules peuvent être envisagées:

- a) Les écoles qui ne prennent qu'une catégorie d'élèves et leur font suivre à tous le même programme.
- b) Celles qui prennent plusieurs catégories d'élèves et ont des programmes différents pour chacune des ces catégories parallèles (maturité, baccalauréat français, examens américains ou anglais, diplômes de commerce ou de langues, etc.).
- c) Celles qui prennent plusieurs catégories d'élèves et, peu à peu, les amènent à suivre tous un même programme.
- d) Celles qui prennent n'importe qui et en fait n'importe quoi: leurs directeurs sont les trop fameux «marchands de soupe».

Le grand mal de l'enseignement privé provient de ce que trop d'écoles, peu sérieuses ou naïvement ambitieuses, prétendent pouvoir tout faire: les trois types de maturité; tous les examens étrangers; les examens de raccordements; les diplômes commerciaux. Or cela est manifestement impossible: il y faudrait un directeur aux compétences universelles, une foule de professeurs, de très nombreux locaux. Aucune école honnête ne peut tenir réellement d'aussi vastes promesses. Et l'existence de ces écoles est la plus néfaste justification des critiques adressées à l'enseignement privé. Il est indispensable que les écoles se spécialisent, tendent à la meilleure qualité possible dans leur spécialité. Le comité central a d'ailleurs l'intention d'agir énergiquement dans ce sens pour le plus grand bien de nos élèves et de notre réputation.

On passe encore en revue divers modes de sélection préalable des élèves: accepter n'importe qui, puis faire tout ce que l'on peut; se fonder sur le rapport des écoles précédentes (mais il faut sélectionner ces rapports eux-mêmes); examens d'admission; période d'essai. Il faut garder un certain esprit critique sur les rapports moraux que font parents et hélas! écoles: ils sont souvent sujets à caution.

Pour terminer, l'on revient sur le problème de l'orientation de nos élèves, sur l'importance qu'il y a de se faire aider par un orienteur neutre auquel les parents accordent crédit plus qu'à nous.

Comme on le voit, séance de travail fécond pour laquelle le président de groupe reçoit les félicitations et les remerciements de l'assemblée.

Le secrétaire ad hoc: *A. de Marignac*

*

Assemblée générale extraordinaire
Sion, 26—27 mai 1961

Echos du groupe d'étude III

Sous la direction aussi compétente qu'aimable du Dr Schwarzenbach, le groupe III a eu un excellent échange de vues, prouvant que ce genre de conférences est particulièrement intéressant et fructueux.

Voici en résumé les réponses aux différentes questions:

1. Avant son entrée en fonction, quelle formation désirez-vous qu'ait un nouveau professeur?

De nos jours où les professeurs font défaut, les diplômes ne jouent plus un rôle décisif; c'est plutôt l'aptitude qui compte; nous pouvons nous permettre d'engager des personnes sans examens si elles possèdent les qualités et le talent pédagogiques.

Il sera toujours utile d'avoir un entretien préalable et éventuellement une consultation graphologique avant l'engagement d'un nouveau professeur. — On tâchera de garder les professeurs précieux, même si cela représente un sacrifice. Les professeurs mariés seront en norme plus stables.

2. Comment choisissez-vous un professeur?

A part le bureau de l'APPEP (Association Professionnelle des Professeurs de l'Enseignement Privé à Lausanne), nous avons le bureau de placement de la Fédération (Dir. E. Regard, Neuchâtel). Il sera très avantageux de lui faire savoir quelles places sont vacantes et les offres propices que nous n'avons pas pu absorber. La plupart des professeurs nous viennent par voie personnelle. Autre problème: faut-il dans les villes établir des normes de salaire? Cela ne peut se faire que par les Associations régionales. Le salaire joue naturellement un grand rôle. Il faudrait éventuellement fixer des barèmes d'après le degré et les années de service. Vu le manque de professeurs, on sera par contre souvent obligé de s'écartez de ces barèmes et de donner un salaire supérieur à des spécialistes.

3. Comment commencez-vous sa formation?

Nous lui donnons une bonne orientation sur son travail y compris les difficultés à venir, les classes peu nombreuses donnant souvent plus de difficultés vu la tentation de camaraderie de la part des professeurs. On introduit le nouveau collaborateur auprès des collègues dont l'un sera spécialement chargé de son information. (Rappelons pour cela l'excellente conférence faite au Chaumont il y a 12 ans par notre collègue M. Cardinaux.) — Au début on aura souvent des entretiens avec le professeur en question, et des visites de classes sont évidemment souhaitables avec colloque consécutif.

4. Quelle formation ou quel complément de formation pouvez-vous donner aux professeurs en fonction?

On aura régulièrement des conférences de professeurs ou d'autres réunions. Nous donnerons à nos professeurs l'occasion de suivre des cours de perfectionnement et nous les soutiendrons. Autre question: vu le manque de professeurs, ne devrait-on pas organiser des cours pour permettre à des professionnels une activité pédagogique dans leur domaine spécial, en considérant cela comme une forme possible et probablement précieuse pour trouver des collaborateurs? Dans notre intérêt nous devons profiter de toute occasion d'un contact personnel (petites fêtes de famille, anniversaires, etc.) pour augmenter le sens de cohésion chez nos professeurs et faire tout pour créer entre nos élèves et nos professeurs un esprit familial qui est nécessaire à la réussite de notre travail. Un renouvellement des connaissances est possible aussi par le contact avec les professeurs officiels, des conférences précieuses se donnant dans les villes, dans tous les domaines (sciences, langues, etc.).

5. Comment témoignez-vous votre satisfaction ou votre mécontentement?

Nous donnons notre critique entre quatre yeux et naturellement d'une façon constructive et à temps, afin que lors d'un renvoi éventuellement nécessaire, le professeur sache pourquoi cette séparation a lieu.

N'oublions pas que nous avons envers nos collaborateurs beaucoup plus d'autorité que le directeur d'une école officielle envers ses professeurs.

Il est de la plus grande importance de ne pas simplement faire au professeur notre critique de son travail, mais de souligner aussi ses côtés positifs et de lui transmettre également des jugements favorables des parents d'élèves et d'anciens élèves, pour lui donner du courage dans son travail.

H. Schmidt

*

Rapport du Président de l'Association des Ecoles et Instituts d'enseignement privé de Genève à l'Assemblée générale de l'Association
le 23 novembre 1961

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Collègues,
En fonction depuis le 29 mai 1958, votre Président doit se conformer à nos statuts, qui prévoient un rapport à l'Assemblée générale d'automne de notre Association. Il ne vous ca-

chera pas une certaine amertume; en effet, directeur lui-même d'un collège en pleine évolution, il sent à la fin de cette nouvelle année combien son activité aurait dû être plus grande pour notre Association; il s'en excuse. Son rapport va parcourir les principaux champs de notre travail durant cette année 1960—1961; tour à tour nous parlerons de notre organisation et de notre développement, des problèmes d'éducation et d'instruction, des questions sociales, de nos démarches auprès des autres instances officielles et privées, de nos vœux et soucis et de la reconnaissance que nous devons envers ceux qui travaillent au bien de nos Ecoles.

I. Organisation et développement de nos Ecoles genevoises

Notre Association compte actuellement 21 membres; plusieurs d'entre eux ont vu le nombre de leurs élèves augmenter et nous saluons avec plaisir les agrandissements exécutés déjà ou en voie d'exécution de plusieurs Ecoles; nous pensons à l'Ecole Internationale, à l'Ecole Bénédict et même à Florimont; peut-être aurons-nous prochainement la joie d'assister à une inauguration. D'autres Ecoles privées de Genève ont posé leur candidature pour faire partie de notre Association et nous savons que de nouvelles Ecoles privées s'ouvrent ou vont s'ouvrir à Genève; l'augmentation de la population genevoise, les allocations familiales données aux étudiants, des salaires plus élevés, expliquent ce développement des écoles; mais il y a là aussi un danger dont nous parlerons plus loin; il faut que la quantité soit accompagnée de qualité, si nous ne voulons pas connaître des jours inquiétants dans l'avenir. Ce souci du sérieux de nos écoles nous a dicté certaines démarches désagréables pour mettre un frein à une publicité et à des agences scolaires parfois imprudentes. Développement ne doit pas être synonyme de ballon gonflé de vent; il faut que notre liste de membres soit celle de membres solides, comme le sont la tête, le cœur de notre corps.

II. Problèmes d'éducation et d'instruction

Si notre Association n'a pas à s'occuper de l'organisation interne, des études et des programmes de nos instituts, le Président a eu la joie, trop rare il est vrai, de visiter quelques instituts et de faire quelques échanges de vues sur l'instruction et l'éducation de nos élèves; il est à souhaiter que ces échanges soient plus fréquents; peut-être l'idée de repas en commun ou de conférences pédagogiques serait-elle à reprendre. Quelques initiatives cependant ont été mises sur pied; notre Association, par le truchement de son Président, a donné son appui à la fondation d'un institut pédagogique à Montreux, dirigé par le Président de l'Association sœur Valais-Fribourg; cet institut a ouvert ses portes le 15 février dernier et nous avons envoyé une circulaire à tous nos membres pour annoncer ce nouvel institut.

D'autre part, votre Président avait été chargé de diriger un groupe de travail dans un cours d'informations et de formation pour professeurs internes; ce cours devait avoir lieu à Belp, du 26 au 30 mars dernier; votre Président s'y est rendu et s'est trouvé seul avec le directeur de cet institut. Avons-nous assez d'intérêt pour la formation de nos professeurs?

Notre Association genevoise a vu se continuer les examens de français et s'inaugurer les nouveaux examens d'apprentissage; ces derniers ont eu lieu au mois de juin et, cette année, le coup d'essai ne fut pas un coup de maître; nous en reparlerons tout à l'heure selon notre ordre du jour.

III. Questions sociales

Cette année 1960/61 peut être marquée d'une pierre blanche pour les questions sociales de notre Association; nul n'ignore l'intérêt et l'urgence des problèmes sociaux dans notre monde moderne; notre Association en est consciente et a fait de nombreuses démarches cette année. Si notre Caisse d'allocations familiales n'a pas eu de réunion; pas de nouvelles, bonnes nouvelles; si tout se déroule normalement pour l'AVS et nos

allocations familiales, de grands problèmes se sont posés en dehors de ces deux questions; nous pensons à l'assurance accidents obligatoire, à la caisse retraite, à la main-d'œuvre étrangère, au logement du personnel, à la caisse des orphelins.

L'introduction de l'assurance accidents obligatoire a modifié l'aspect de nos caisses et nos relations avec notre personnel salarié.

La caisse retraite est enfin fondée; elle fonctionne depuis le 1er janvier 1961. Nous n'oublions pas les nombreuses démarches, les enquêtes, les séances d'information des 12 et 19 janvier dernier, les lettres circulaires du 20 mars et du 16 août, nos discussions avec la Fédération suisse des Associations d'enseignement privé, les lettres circulaires de notre Secrétaire général, Monsieur Regard, les derniers renseignements avant la fondation de cette caisse envoyés le 22 décembre 1960, les nombreux contacts établis avec la Fédération des syndicats patronaux, le règlement de cette caisse établi le 20 février 1961; bref tout ce long travail a permis à la Fédération des syndicats patronaux, d'entente avec de nombreuses autres entreprises, de mettre en route, ce printemps, la caisse inter-entreprises de prévoyance vieillesse, avec effet rétroactif au 1er janvier 1961. Plusieurs membres de notre Association genevoise sont inscrits à cette caisse et nous saluons tous les efforts faits en ce sens; nous remercions en particulier ici, déjà, le travail important fourni par la Fédération des syndicats patronaux pour la fondation de cette caisse. Nous n'ignorons pas les difficultés de la caisse de notre Fédération suisse; nos circulaires ont répondu déjà à ses objections.

Aux mois de mai et juin dernier, nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt la campagne de presse et les discussions au sujet de la main-d'œuvre étrangère et du logement du personnel. La Fédération des syndicats patronaux a envoyé à tous nos membres des feuilles d'enquête; notre comité s'est réuni spécialement, à ce sujet, le 22 juin, pour donner une réponse; nous avons pris parti sur ces graves problèmes et nous espérons que l'avenir ne nous fera pas regretter notre décision.

Nous n'oublions pas enfin la fondation, par la Fédération des syndicats patronaux, d'une caisse orphelins, dont le projet a été envoyé aussi à tous nos membres le 22 décembre 1960; nous n'ignorons pas les lourds soucis de nos directeurs d'instituts, mais nous pensons que nos efforts sociaux doivent être poursuivis.

IV. Démarches auprès de diverses instances officielles et privées

Ces démarches ou activités furent très variées; dans la direction du canton ou de la confédération, notre Association poussa plusieurs pointes qui ne sont pas restées ou qui ne resteront pas sans effet; pensons aux démarches du mois de mai et de juin pour la main-d'œuvre étrangère, le logement du personnel; pensons aux incidences de la fondation de la caisse retraite, aux interventions de la Fédération des Syndicats patronaux, sur le plan cantonal et fédéral. Des membres de notre Association genevoise font partie de commissions chargées de donner leur avis sur la nouvelle loi fédérale du travail; nous n'oublierons pas les félicitations envoyées par notre comité genevois, après la nomination de M. Meyer, directeur de l'Ecole de commerce, au poste de Secrétaire général de l'Instruction publique; nous n'oublierons pas non plus les démarches auprès de M. le Conseiller fédéral Conzett, au sujet de la Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für privates Bildungswesen. Nous espérons que ces excursions hors du canton apporteront à notre Association genevoise une charpente plus solide et plus durable.

Dans le domaine de notre Fédération suisse de l'enseignement privé, notre activité n'a pas été moins intense; nous rappellerons seulement que les deux membres de notre comité ont assisté aux 4 séances du comité central à Zurich, Rolle, Sion et Berne; le travail y fut intense, puisque certaines séances de ce comité ont duré 2 jours. Notre Association prit part aussi à l'assemblée générale de la Fédération suisse à Sion, les 26

OFFENE LEHRSTELLEN

Erziehungsheim Schloss Biberstein bei Aarau
(Schule für minderbegabte, bildungsfähige Kinder)

Auf Ende April 1962 sind die beiden untern Schulabteilungen neu zu besetzen.

1. Abt. Lehrerin, evtl. Kindergärtnerin

2. Abt. Lehrerin oder Lehrer

Besoldungen nach aargauischem Besoldungskreis plus Ortszulage und Extrazulage für Heimschule. (Anfangslohn ohne Alterszulage Fr. 9700.— plus freie Station; Kindergärtnerin zirka Fr. 8700.—).

Kein Aufsichtsdienst, 12 Wochen Ferien, Aargauische Lehrerpensionskasse.

Anmeldung an **O. Zeller, Vorsteher, Biberstein** (Aargau), Telephon 064 210 63

Schulgemeinde Rheinfelden

Wir suchen auf das Schuljahr 1962/63 für unsere neu zu eröffnende Hilfsklasse (2. bis 5. Schuljahr)

Lehrer oder Lehrerin mit heilpädagogischer Ausbildung

Besoldung: Fr. 11 600.— bis Fr. 16 500.—. Dazu kommt eine Ortszulage von Fr. 800.— für ledige und 1400.— für verheiratete Lehrkräfte. Die Kinderzulage beträgt zurzeit Fr. 240.— je Kind.

Bewerbungen sind unter Beilage der üblichen Ausweise sofort an Herrn R. W. Bichsel, Schulpflegepräsident, Rheinfelden, zu richten.

SCHREIBE leicht
SCHREIBE schnell
SCHREIBE und bestell

BIWA -HEFTE

Verlangen Sie BIWA-Hefte bei Ihrem Papeteristen oder direkt bei

ULRICH BISCHOFFS ERBEN WATTWIL
Schulheftfabrikation Telefon 074 719 17

Fortschrittliche Lehranstalten

benutzen immer mehr die Hefte mit dem grünen neuzeitlichen Heftumschlag und dem gelben Schild.
In dieser ansprechenden Ausführung, ausser aller gangbaren Lineaturen und Formate erhältlich:

für Handelsklassen

Besonders praktisches Journal-Heft, A4, 18 Kli.
Lästige grosse Journalbogen überflüssig.
ferner:

Hefte mit **Journal-Abschluss-Bogen**, 5 Doppel-Kolonnen mit Kopfdruck «Probe-Bilanz, Abschluss-Bilanz» usw. Inh. 20 Blt. perforiert. Ebenso aus unserer Fabrikation günstig:

Ringhefter und Ringheftleinlagen, gelocht, in allen gangbaren Formaten und Lineaturen.
Verlangen Sie Muster und Preisliste

Erwin Bischoff AG Fachgeschäft für Schulbedarf
Schulheft- und Blockfabrikation, **Wil SG** Telefon 073 6 12 33



Erhältlich beim Optiker und in Papeterien

Ihre Bestellung auf den Schulanfang

bitte so früh als möglich aufgeben. Danke!



Franz Schubiger
Winterthur

Sammlung «Lebendiges Wissen»

Nr. TITEL/Untertitel

Umfang/Skizzen

1	DEUTSCH I Lautlehre — Rechtschreibung — Sprachschule — Satzzeichen — Silbentrennung	48/139
2	DEUTSCH II Aufsatz — Bereicherung des Wortschatzes — Anregungen aus Natur und Technik	60/209
3	DEUTSCH III Wort- und Satzlehre	56/107
4	GESCHICHTE I Schweizerischer Raum — China — Inder — Babylon — Ägypten — Rom — Germania	80/183
5	GESCHICHTE II Ritter — Bauern — Machtpolitik — Mailänderkriege — Reformation — Dreißigjähriger Krieg	64/217
6	GESCHICHTE III Die Aufklärung — Napoleon — Junger Bundesstaat — Weltherrschaft	64/172
7a	ABC DER DEMOKRATIE Eine kleine Staatskunde	40/103
7b	ABC DER STRASSE Kleine Verkehrserziehung	40/120
8/9	FRANZÖSISCHE GRAMMATIK Lebendige Beispiele für Elternhaus und Schule	96/140
10	GEOMETRIE Schönheit — Leitende Gesichtspunkte — Was ist Algebra?	60/257
11	ZEICHNEN UND MALEN Eine Hilfe für Erzieher und Kinder	52/164
12	BOTANIK UND ZOOLOGIE Bau und Leben der Pflanzen — Übersicht über das Tierreich	76/440
13	DER MENSCHLICHE KÖRPER Woraus besteht er? — Organisation — Vermehrung — Haut und Nerven	60/110
14	SCHNELL UND SICHER RECHNEN Eine Hilfe im Elternhaus (ab allgem. 5. Schuljahr)	68/130
15a	BUCHHALTUNG Allgemeines — Einfache — Doppelte — Einführung in die Durchschreibe-Buchhaltung	48/56
15b	GESCHÄFTSKORRESPONDENZ Grundsätzliches — Wichtige Briefe — Beispiele — Briefwechsel Behörden	32/28
16	GEOGRAPHIE I Heimat und Nachbarn	100/410
17	GEOGRAPHIE II Erde und Erdteile	100/367
18	ELTERNHAUS UND SCHULE / BERUFSWAHL Wegbereitende Darlegungen und Hilfen	48/26
19	PHYSIK (NATURKUNDE III) Skizzen aus der unbeliebten Natur / Griff in den Weltraum	56/207
20	ABC DER KUNST Kleine stilkundliche Übersicht — Chronologische Tabelle der Kunst	60/88

Preise: Einzelnummern (Hefte brosch.) 1/1 Nr. 9.20, 1/2 Nr. 4.60 Gesamtwerk: Nr. 1—20 zusammen, in Kassette, je 6.90/3.45

Sofort lieferbar **Bubenbergverlag AG Bern** Hirschengraben 8

Kern Reisszeug- Neuheiten

Formschöne, praktische Metalletuis für die meisten hartverchromten Präzisionsreisszeuge. Handreissfedern mit Hartmetallspitzen, praktisch abnutzungsfrei auch auf Kunststoff-Folien.

Kern & Co. AG Aarau

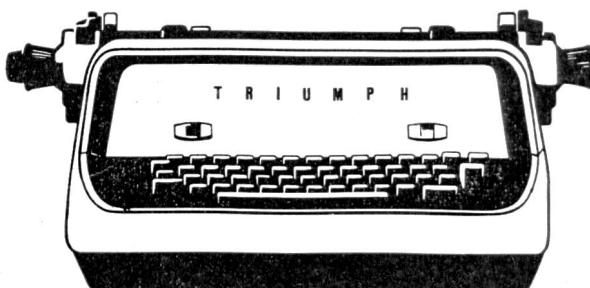


Triumph



Die neue Triumph electric 20 ist die perfekte voll-elektrische Schreibmaschine für unsere Zeit: formschön, robust, komfortabel und präzis.

E. WIPF AG, Nüscherstrasse 30, Zürich 1



et 27 mai, où de nouveaux statuts centraux ont été adoptés. Nous n'oublierons pas les réponses données aux deux billets de notre Président central, M. Johannot, à qui nous sommes heureux d'adresser nos félicitations pour le travail fourni et aussi pour la santé recouvrée après plusieurs semaines de maladie. Nous n'oublierons pas les rapports fréquents avec le Secrétaire général, M. Regard, de Neuchâtel; enfin nous n'oublierons pas les nombreuses démarches dans nos assemblées communes des Ecoles de commerce ou de la maturité fédérale. D'un côté et d'un autre, les membres de votre comité essaient de structurer davantage nos écoles privées et, là encore, nous espérons que les grains de blé jetés dans l'obscurité de la terre d'automne produiront de beaux épis dans quelques années.

Dans le cadre de nos instances privées, faisons une place de choix à la Fédération des Syndicats patronaux de Genève, avec qui nous restons en constants rapports et qui a appuyé tant de nos démarches, qui nous a remplacés aussi en de nombreuses circonstances. La décision prise, il y a 2 ans, de confier notre secrétariat et notre comptabilité à la Fédération des Syndicats patronaux de Genève nous a permis un travail fédéral et durable.

Qu'il me soit permis cependant, ici, de me faire l'interprète de notre Président central et de notre comité central pour demander à nos membres plus de correspondance à certaines sollicitations.

V. Vœux et soucis

Votre comité cantonal s'est réuni 4 fois cette année, le 9 mars, le 22 juin, le 5 octobre et ce jour, 23 novembre. De nombreuses préoccupations ont été mises à son ordre du jour; permettez-moi de vous en faire part très simplement.

Vous n'ignorez pas la campagne de presse, de radio et de télévision faite au sujet de l'enseignement privé en Suisse; certaines écoles ont fait de leur institut une source de finances et non un centre de lumière et d'éducation; les Autorités fédérales, l'Office suisse de tourisme, certaines associations privées, ont été saisies de ces plaintes et il se fait actuellement de nombreuses démarches au sein de notre Association pour mettre plus de limpideur et de beauté dans nos instituts privés; c'est dans ce but que notre comité central et l'assemblée générale du mois de mai, à Sion, ont accepté l'institution du conseil des anciens, chargé de maintenir haut la valeur de notre enseignement privé. Vous recevrez prochainement diverses circulaires à ce sujet et le nouveau Schulregister doit contenir le résultat de ces démarches.

Un autre souci est celui de nos examens de commerce, soit privés soit cantonaux, et des examens de maturité fédérale; plusieurs membres de notre comité ont pris part activement aux diverses assemblées réunies cette année, à Lausanne, à Berne, à Sion, pour trouver une solution à ces grands problèmes.

Nous n'oubliions pas non plus le courant d'idées européennes qui traverse nos pays; notre comité a pris part à des assemblées européennes et s'inquiète de l'Ecole européenne. Des contacts sont pris avec des écoles européennes déjà existantes et nous espérons aussi apporter par là une pierre à l'édifice de l'Europe. Nous ne pouvons plus rester renfermés dans un petit coin de terre, alors que tout autour de nous nous porte à voir plus haut et plus loin.

Cependant ces soucis européens n'ont pas mis de côté la préparation de l'Exposition nationale à Lausanne, en 1964; notre Association étudie les moyens d'y prendre part.

Enfin un problème qui a surgi dernièrement est celui de la valeur morale de notre jeunesse; le comité central a préparé une intervention à ce sujet, dont vous serez informés très prochainement.

VI. Reconnaissance

Avant de terminer, permettez-moi d'exprimer ma profonde reconnaissance à tous les collaborateurs immédiats du comité

genevois; nous y avons fait un bon travail et, si vos votes de tout à l'heure apportent quelques modifications à ce comité, nous n'oublierons pas l'étroite union et la parfaite entente qui règne au sein de notre comité.

Notre reconnaissance va aussi à la Fédération des Syndicats patronaux, à son Président, M. Barde, à ses divers services, à sa fidèle secrétaire, notre secrétaire aussi, Mlle Favre; c'est l'effort conjugué des uns et des autres qui nous permet d'avancer et c'est à tous que va notre profonde reconnaissance. Sans doute, il serait heureux que votre Président puisse accomplir plus de travail, mais je suis sûr qu'il trouvera auprès de vous compréhension et excuse; nos forces sont hélas limitées et notre temps plus encore.

A tous merci, et en route pour une nouvelle année!

Handelsschule Gademann Zürich

Ausbildung für Handel, Industrie, Verwaltungen, Banken und Versicherungen.

Handelsdiplom. Höhere Handelskurse
für leitende Stellungen. Diplomkurse für Direktions - Sekretärinnen und Hotel-Sekretärinnen.

Unterricht in einzelnen kaufmännischen Fächern und Hauptsprachen einschliesslich Korrespondenz nach Wahl. Deutsch für Fremdsprachige.

Individueller raschfördernder Unterricht. Abteilung für Erwachsene. Tages- und Abendschule.

**Prospekte durch das Sekretariat:
Gessnerallee 32, Telephon 051 25 14 16**

Institut auf dem Rosenberg St.Gallen

Schweizerisches Landschulheim für Knaben (800 m ü. M.)

Primar-Sekundarschule, Real-, Gymnasial- und Handelsabteilung. Spezialvorbereitung für Aufnahmeprüfung in die Handels-Hochschule St.Gallen, ETH und Technikum. Staatliche Deutsch-Kurse. Offiz. franz. und engl. Sprachdipl. Juli/Sept.: Ferien-Sprachkurse. Schülerwerkstätten. Gartenbau.

GRUNDGEDANKEN

- 1. Schulung des Geistes und Sicherung des Prüfungs erfolges durch Individual-Unterricht in beweglichen Kleinklassen.**
- 2. Entfaltung der Persönlichkeit durch das Leben in der kameradschaftlichen Internatsgemeinschaft, wobei eine disziplinierte Freiheit und eine freiheitliche Disziplin verwirklicht wird.**
- 3. Stärkung der Gesundheit durch neuzeitliches Turn und Sporttraining in gesunder Höhenlandschaft (800 m ü. M.)**

**Persönliche Beratung durch die Direktion:
Dr. Gademann, Dr. Reinhard, Dr. Laffmann**